



## Dette au centre des finances publiques

Par **sophiedu11**, le **02/03/2016** à **12:04**

Bonjour ,  
Je suis gravement tombée malade , restant alitée pdt 2 ans .  
Sans un sou avec les dettes qui s'accroissent .  
De 2011 à 2013 les factures d'eaux et d'assainissement pleuvaient ! [smile17]  
Nous avons déménagés 2 fois entre temps.  
Aujourd'hui je viens de recevoir un courrier de leur part ,  
Une mise en demeure de payer la somme de 741,66€  
Je suis dans l'incapacité de payer. Même un échelonnement de cette dette est inenvisageable compte tenu des maigres ressources.  
Pourriez vous me dire si au bout de 2 ans ils sont en droit de réclamer ?  
Merci beaucoup pour vos réponses.  
Cordialement Sophie

Par **amajuris**, le **02/03/2016** à **12:11**

bonjour,  
la prescription relative aux factures d'eau est de 2 ans si la distribution de l'eau est assurée par une entreprise privée et de 4 ans si c'est la commune.  
mais avez-vous fait les changement d'adresse suite à vos 2 déménagements ?  
salutations

Par **sophiedu11**, le **02/03/2016** à **19:24**

Bonsoir,

Oui, la communauté de commune a eu l'adresse précédente.

Elle m'avait envoyée un échelonnement de la somme.

Donc elle a 4 ans pour me ponctionner. A l'heure actuelle la commune a tout les droits puisque c'est une mise en demeure la communauté de commune a les moyens de prendre directement mon allocation à la source.

Par **amajuris**, le **02/03/2016** à **20:12**

dès l'instant ou vous aviez un abonnement au servie de l'eau et que vous en consommiez, vous devez payer votre consommation, rien de plus normal car l'eau et l'assainissement ne sont pas gratuits.

la commune n'a pas tous les droits, elle a simplement le droit de vous payer l'eau que vous avez consommé comme elle le fait à tous les autres usagers.

la saisie n'est possible que sur les biens ou les sommes saisissables, j'ignore si votre allocation est saisissable.

Par **sophiedu11**, le **02/03/2016** à **22:34**

Merci Amatjuris, Ils ne peuvent pas saisir des montants sur l'allocation adulte handicapée. Je vais voir avec eux pour trouver un arrangement .bonne soirée